



CONCOURS VIGNERONS & TERROIRS D'AVENIR



PRÉSENTATION
2023/2024

Un concours à l'initiative d'AdVini en
partenariat avec le Crédit Agricole, l'Institut
Agro Montpellier et l'Institut Agro Fondation.

ADVINI
DES VIGNERONS & DES HOMMES

CA
CRÉDIT AGRICOLE

L'INSTITUT
agro Montpellier

L'INSTITUT
agro Fondation





CONCOURS VIGNERONS & TERROIRS D'AVENIR

Le concours Vignerons et Terroirs d'Avenir, initié par AdVini, en partenariat avec le Crédit Agricole, l'Institut Agro Montpellier et l'Institut Agro Fondation, a pour ambition d'aider et de récompenser de jeunes vignerons dans des terroirs français d'exception.

Ainsi, les partenaires souhaitent encourager le développement de l'activité viticole, soutenant des projets respectueux de l'environnement mettant en lumière des Hommes, un terroir et des traditions.

Concrètement, le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir a permis à ses lauréats de rénover plusieurs bâtiments comme des chais ou espaces de vente, de financer du matériel viti-cœno, de planter des vignes ou d'acquérir des parcelles de terres.

CE CONCOURS À TROIS VOCATIONS

- **Pédagogique** : Participer à la formation et la mise en réseau des élèves-ingénieurs cursus " viticulture et œnologie " de l'Institut Agro Montpellier afin de favoriser leur insertion professionnelle.
- **Sociétal** : Aider de jeunes entrepreneurs à s'installer durablement en tant que vignerons.
- **Patrimonial** : Préserver l'activité viticole sur des terroirs menacés par l'urbanisation, la déprise viticole et ayant un fort potentiel viticole et une histoire.

DOTATION

Le concours Vignerons et Terroirs d'Avenir est organisé sous l'égide de l'Institut Agro Fondation.

Par un don d'AdVini et du Crédit Agricole à la fondation, il est aujourd'hui doté d'une enveloppe de 80 000 € de gains, répartie en trois prix de 50 000 €, 20 000 € et 10 000 €. En plus de ces trois dotations financières, les lauréats se voient offrir une vidéo professionnelle dans laquelle est présenté leur domaine.

Les sept candidats sélectionnés bénéficient d'un accompagnement par des élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier, et d'une journée de conseil autour de divers thèmes tels que la viticulture, l'œnologie, l'ampélographie, la gestion d'entreprise ou encore la stratégie commerciale. Cette journée est mise au service des candidats, par les collaborateurs experts d'AdVini et de ses partenaires lors d'un séminaire de préparation.

LE JURY



Chaque année, le jury du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir est composé d'éminents professionnels représentatifs des métiers de la filière viti-vinicole et du lauréat du Premier Prix de l'édition précédente.

À l'occasion de la 7^e édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir, qui s'est tenu entre 2022 et 2023, le jury était composé de :

- **Fabrice Pecqueur**, Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin
- **Hervé Hannin**, L'Institut Agro Montpellier
- **Jacques Fournier**, Crédit Agricole
- **Antoine Leccia**, Président Directeur Général d'AdVini
- **Laure Gasparotto**, Journaliste spécialisée, *Le Monde*
- **David Michelis**, lauréat du Premier Prix de la 6^e édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir
- **Stéphane Derenoncourt**, Derenoncourt Consultants
- **Stéphane Dardenne**, Meilleur Sommelier de Belgique 2023

Depuis 2015,
Le Concours Vignerons
et Terroirs d'Avenir à...



Reçu plus de
275 candidatures



Fait voyager près
de **250** élèves-
ingénieurs



Distribué plus
de **532 000 €**



Récompensé
19 lauréats

LES MODALITÉS DU CONCOURS

L'accès au concours est gratuit et réservé à des personnes âgées de moins de 40 ans révolus ayant un projet d'installation ou de développement de leur domaine pour une activité de vigneron, diplômées de l'enseignement agricole ou avec une expérience significative dans le milieu du vin.

INSCRIPTION

10 octobre - 15 décembre 2023

Les candidats sont invités à télécharger et compléter leur dossier de candidature jusqu'au 15 décembre (23h59).

SÉLECTION DE 7 DOSSIERS

6 février 2024

7 dossiers sont sélectionnés et présentés aux élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier.

SÉMINAIRE DE PRÉPARATION

20 mars 2024

Un séminaire de préparation au Grand Oral est organisé en présence des experts-métiers partenaires.

REMISE DES PRIX

21 mars 2024

Trois candidats sont récompensés par trois prix de 50 000 €, 20 000 € et 10 000 €.

ÉTUDES DES CANDIDATURES

16 décembre 2022 - 30 janvier 2024

Les dossiers sont étudiés selon une grille d'évaluation par le comité d'organisation.

ACCOMPAGNEMENT ÉTUDIANT

Février 2024

Tutorat des 7 candidats par les élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier pour structurer leur dossier de candidature.

GRAND ORAL

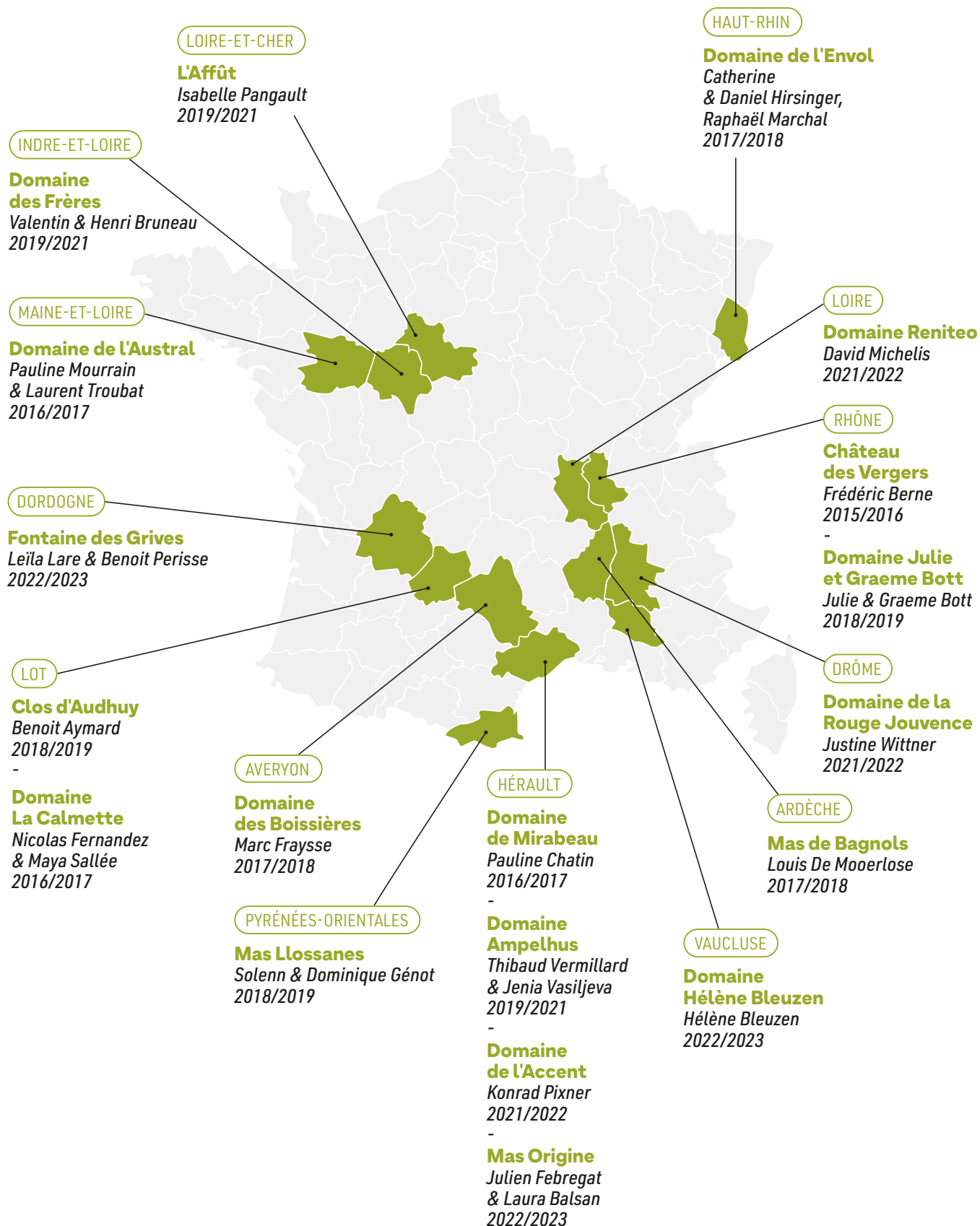
21 mars 2024

Les candidats défendent leurs projets devant un jury éminent composé de représentants des différents métiers de la filière viticole.



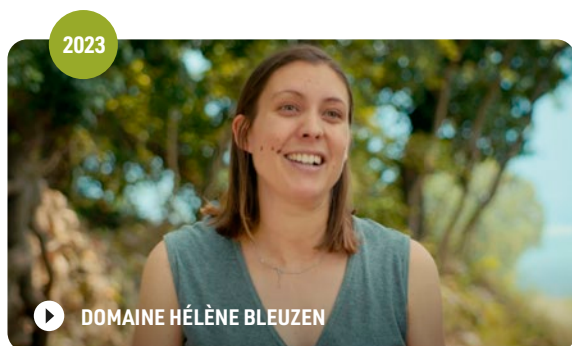
19 DOMAINES DISTINGUÉS DEPUIS 2015

Depuis le lancement de la première édition, 19 domaines issus de différentes régions viticoles françaises ont bénéficié de l'accompagnement du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir.



ZOOM SUR LES 7 PREMIERS PRIX

En plus de la dotation financière et de l'accompagnement, un film promotionnel des domaines est tourné et offert à chaque lauréat :



LES LAURÉATS DE LA 7^E ÉDITION



DOMAINE HÉLÈNE BLEUZEN

Premier prix

Née à Paris, Hélène BLEUZEN a pris un virage inattendu dans sa vie à l'âge de 22 ans en quittant ses études de médecine pour suivre sa passion pour le vin. Après des expériences dans différents vignobles, elle s'est établie en Provence en 2015 et a créé son domaine éponyme en 2018 à Caseneuve, sur l'appellation Ventoux. Elle cultive aujourd'hui 6 hectares de vignes et une quinzaine d'hectares de terres arables, en agriculture biologique, avec au cœur de ses préoccupations, la préservation de l'environnement et l'adaptation au changement climatique.

Son utilisation de la dotation ?

La rénovation d'une bâtisse du XII^e siècle pour en faire un lieu d'élevage pour ses vins, un lieu de réception, de stockage ainsi que des bureaux, ce qui lui permettra d'asseoir davantage son identité. Hélène souhaite également pérenniser un projet qui lui tient à cœur : la plantation de Piquepoul gris en haute altitude, cépage ancestrale de la Provence.





FONTAINE DES GRIVES

Deuxième prix

Réunis au sein d'un GEAC, Benoit PERISSÉ et Leila LARÉ sont les deux vigneronns derrière le domaine Fontaine des Grives, une histoire viticole débutée en 2018 à Thenac. Benoit a conduit la conversion en agriculture biologique de ses 7 hectares, privilégiant la biodynamie et l'agroforesterie pour restaurer la vitalité des sols. En 2019, Leila LARÉ rejoint cette aventure avec la reprise de « Château Richard » qui se compose de 4 hectares de vignes. Benoit et Leila allient leurs compétences et unissent alors deux terroirs exceptionnels l'un perché à 180 mètres d'altitude, l'autre abritant de vieilles vignes préservées de tout intrant conventionnel depuis trois décennies.



Leur utilisation de la dotation ?

La construction d'un chai de vinification composé de matériaux écologiques et écoresponsables.



MAS ORIGINE

Troisième prix

Julien et Laura ont donné vie au Mas Origine en 2021 à Montpeyroux, au cœur des appellations Terrasses du Larzac et Languedoc. Julien, après une carrière en logistique, et Laura infirmière de profession, se sont tous deux formés en viticulture-œnologie. Ensemble, ils ont choisi de partir de zéro pour créer ce domaine viticole, s'inspirant de leurs valeurs familiales, marquées par la passion, la convivialité et le partage. Avec un domaine de 16 hectares en AOP Terrasses du Larzac et un chai en construction, leur aventure viticole ne cesse de se développer.



Leur utilisation de la dotation ?

Le développement de l'œnotourisme, d'ateliers pédagogiques et les labélisations « Bienvenue à la Ferme » et « Vignobles et découvertes ».

LES PARTENAIRES



Avec 2.074 hectares de vignobles, ancrés dans les régions viticoles les plus renommées, avec Ogier et son Clos de L'Oratoire des Papes à Châteauneuf-du-Pape, Antoine Moueix Propriétés avec Château Capet-Guillier à Saint-Emilion et le Château Patache d'Aux en Médoc Cru Bourgeois, le Domaine Laroche à Chablis, la Maison Champy en Côte-de-Beaune, les Vignobles Jeanjean et le Mas La Chevalière en Languedoc, Cazes et son Clos de Paulilles en Roussillon, Gassier avec le Château Gassier et le Château de Roquefeuille en Provence Sainte Victoire, AdVini est l'acteur de référence sur les vins français de terroir. AdVini est également présent en Afrique du Sud sur près de 250 hectares de vignes à Stellenbosch, avec L'Avenir, propriété œnotouristique, Ken Forrester Vineyards, Le Bonheur Wine Estate, Stellenbosch Vineyards et Kleine Zalze Wines. Ses Maisons de Vins et Vignobles bénéficient d'une notoriété en constante progression et d'une reconnaissance qui leur permettent d'être exportées dans 110 pays.



Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets. Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 145 000 collaborateurs et 27 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 53 millions de clients, 11,5 millions de sociétaires et 800 000 actionnaires individuels.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité - l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés -, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.



La fondation de l'Institut Agro a pour objectif de co-construire des projets structurants et durables entre les entreprises, les enseignants-chercheurs, les Alumni et les étudiants. Le « Concours Vignerons & Terroirs d'Avenir » illustre parfaitement les actions portées par la fondation et ses partenaires.

Depuis janvier 2022, l'Institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) regroupe trois grandes écoles françaises d'agronomie : L'Institut Agro Rennes-Angers, L'Institut Agro Montpellier et L'Institut Agro Dijon. Ce grand établissement public a pour ambition d'être reconnu comme un leader de l'enseignement supérieur dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement au plan national et international. L'Institut Agro rassemble désormais 4 500 étudiants (dont 2 500 ingénieurs et 450 doctorants), 1 200 personnels (dont 300 enseignants-chercheurs), 6 campus, 4 domaines expérimentaux, 39 unités mixtes de recherche et 15 chaires partenariales pour un budget de 130 M€.

L'Institut Agro couvre l'ensemble des filières et thématiques végétales et animales, y compris la vigne et le vin, l'horticulture, l'halieutique et le paysage. Il offre une palette étendue de formations initiales (cursus ingénieur, master, doctorat, licence pro) et continues. Il a vocation à être un acteur de 1^{er} rang, au plan national et international, dans l'accompagnement des transitions agro-écologiques, alimentaires et numériques à travers la formation, la recherche et l'innovation, le renforcement des capacités des acteurs des territoires et des filières, et l'appui à l'enseignement technique agricole, en collaboration avec ses partenaires de recherche, les universités, les entreprises, les collectivités et autres acteurs du monde socio-économique.





CONCOURS VIGNERONS & TERROIRS D'AVENIR



ADVINI
DES VIGNOBLES & DES HOMMES

Carmen Etcheverry - Responsable développement durable
carmen.etcheverry@advini.com

Chloé Perinet - Responsable communication
chloe.perinet@advini.com

 L'INSTITUT
agro Montpellier

Ghyslaine Besançon - Responsable communication
ghyslaine.besancon@supagro.fr

 L'INSTITUT
agro Fondation

Isabelle Massai - Responsable développement
isabelle.massai@supagro.fr